

SOLIDARITES STJULIEN-STLOUIS

Lettre de L'Hiver 2024

Cher.ère membre et ami.e de l'Association,

Cette lettre a 3 parties : - Dates importantes

- Nouvelles de l'Association, avec le résumé du Rapport annuel 2023
- Nouvelles du Sénégal



1. DATES IMPORTANTES

Samedi 3 février, 10h-18h, TEC (Transition Environnementale et Citoyenne), **l'Arande**.

La Commune y organise des tables-rondes, ouvertes à tous, sur 'Les fonctions du sol', 'les secrets du sous-sol de notre bassin genevois', 'le sol : un enjeu pour notre territoire', et 'Jardins-forêts : cultiver la bio-diversité, nourrir les sols'. Notre association y aura un stand, n'hésitez pas à **venir nous rendre visite** et à voir nos beaux produits !

Date de l'Assemblée Générale : Mardi 26 mars, 17h30. à confirmer.

2. NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

2.1 Reçus fiscaux

Lors d'une réunion municipale des associations en 2023, notre attention a été attirée par la question des reçus fiscaux. Contrairement à notre conviction, notre association n'a pour le moment pas le droit d'émettre ces reçus fiscaux. Pour pouvoir émettre un reçu fiscal, une association doit être **reconnue d'intérêt général**. Les conditions sont les suivantes :

- o être à but non lucratif,
- o avoir une gestion désintéressée,
- o ne pas réserver ses activités à un cercle restreint de personnes.

Même s'il semble que notre association remplisse ces conditions, nous devons néanmoins faire une demande écrite à l'autorité fiscale qui s'appelle une **procédure de rescrit**. Le rescrit permet d'obtenir **une réponse de l'administration sur l'interprétation d'un texte**, en fonction d'une situation particulière. Ce processus de rescrit n'est pas obligatoire : il reste possible d'émettre des reçus fiscaux sans avoir effectué cette procédure au préalable. Cependant, si nous délivrons des reçus fiscaux **sans y être autorisés**, nous nous exposons à **une amende**. Nous nous excusons donc auprès de vous, nos membres, nous ne pourrons pas, prochainement, vous adresser un reçu fiscal. Nous allons faire la demande écrite pour que l'association soit reconnue d'intérêt général, ce qui va prendre quelques semaines ou mois... Nous vous tiendrons au courant. **Début 2025, vous aurez votre reçu fiscal !**

Par ailleurs, nous en profitons pour vous informer que **pour recevoir un legs ou une donation** une association d'intérêt général doit être reconnue d'intérêt public. Cela requiert des conditions que notre association ne remplit pas pour le moment (budget très important, nombre de membres important, etc.).

2.2 Cotisation 2024 : Plusieurs membres règlent leur cotisation lors de l'assemblée générale mais vous pouvez **régler votre cotisation pour cette année dès maintenant**. Cela nous permet de continuer nos virements à l'Ecole de MERERUE et à ARADES.

Cot. ordinaire : 25 €, membre bienfaiteur : 100 €. **Chèques** à l'ordre de : Solidarités St Julien-St Louis.

Adresse : Solidarités St Julien-St Louis, 1 b Promenade du Crêt, 74160 St Julien-en-Genevois.

Ou **Virements** : RIB FRANCE : Crédit Agricole (assoc. Solidarités St Julien-St Louis)

IBAN : 18106 00034 96748813419 16

IBAN ETRANGER : FR76 1810 6000 3496 7488 1341 916.

2.3. Rapport d'Activités 2023 en résumé (Rapport à votre disposition sur demande : assostjulienstlouis74@orange.fr). MERCI de noter que les chiffres doivent être certifiés par notre trésorier.

Actions à Saint-Julien :

1. Nombre de membres : ce nombre atteint plus de 90 et est stable. Les cotisations et dons se sont montés à **4'136 €**. **Merci de votre générosité !**

Contributeur de manière très significative à nos actions au Sénégal :

- **Le Club Richelieu et le Richelieu International Europe** pour les enfants de **MERERUE (1'980 €)**
- **Les Créations Solidaires** pour les actions écologiques (**four solaire, séchoir solaire**) (**1'622 €**).

Deux subventions publiques : **1'000 €** de la Commune de St Julien en rapport principalement avec le développement de nos *animations écologiques* ; **800 €** du Conseil Départemental.

Merci à ces divers acteurs dont l'aide financière est essentielle.

2. Animations dans les classes sur le changement climatique, l'importance de l'écologie, du solaire, de la sobriété et de la solidarité. Nous n'avons pas pu en avoir autant qu'en 2022 :

- une animation en classe de 5^{ème} à la Présentation
- des animations en octobre - *Mois de la citoyenneté* - dans les classes d'activités de loisirs le mercredi à l'Ecole Mandela, et lors de la journée du 20 octobre pour le **RALLYE** des classes CM1 et CM2.

3. Un Colloque sur le Changement Climatique et les Stratégies du Solaire, 10 octobre, avec Dr Abibatou Banda Fall, notre partenaire d'ARADES venue pour la 1^{ère} fois en France et à St Julien, et avec le Dr Th.-Octave Gakuba, directeur de Reformaf. Notre partenaire a pu rencontrer de nombreux membres.

4. Une permanence : depuis début novembre, notre association a une permanence dans le petit local communal près de la poste qui a lieu **le jeudi après-midi de 14h30 à 17h00** (sauf vacances scolaires).

5. Stands d'information et de vente de produits sénégalais

Nous en avons eu au total **11** (Festival TEC, Le Troc des Plantes, Fête des Associations, Marché des Livres, Week-end Africain, Soliway, trois devant la boulangerie-pâtisserie de St Julien *Merveilles de Pain*, deux dans *Carrefour-Lambert*). Vente d'articles variés que nous font les artisanes sénégalaises - **une manière de leur donner du travail**. **1'050 sacs à pain** vendus à St Julien : plus de 140'000 sachets économisés par an ! En décembre, vente du calendrier 2024. Ces **ventes** et dons nous ont fourni la somme de **3'980 €** (de laquelle doit être retiré le prix d'achat des produits sénégalais et du calendrier). Bravo et merci à nos bénévoles !



Week-end africain, 7-8 octobre

6. 4 Lettres trimestrielles à nos membres et amis de l'association, avec des informations sur nos actions et nos projets, et sur le développement au Sénégal.

7. **Articles dans la presse en 2023 : le Dauphiné Libéré**, 17 avril : « *Solidarités St Julien-St Louis poursuit son remarquable travail* » et « *Un précieux soutien à des actions de développement au Sénégal* »
le Messenger, 13 avril : « *L'association Solidarités St. Julien-St. Louis est aussi engagée et efficace ici que là-bas* », suivi de « *Montée des eaux et muraille verte, les effets du changement climatique* »
Du Salève au Vuache, décembre : « *Le changement climatique au Sénégal : effets et actions* », et « *Les Sénégalaises sont dynamiques et impliquées* ».
8. **Le site de l'association** www.solidaritesstjulienstlouis.fr a été refait et est régulièrement actualisé.

Principales actions au Sénégal : Vos cotisations, les dons, les subventions et les ventes nous ont permis de poursuivre notre aide substantielle et régulière à Saint-Louis :

1. **MERERUE** accueille, éduque et nourrit, grâce à notre association, **126 enfants** (100 auparavant), âgés de 3 à 8 ans. Mere Rue a reçu la somme de **5'550 €**. Sans le Club Richelieu, nous n'aurions pas pu contribuer autant (cette école maternelle ne reçoit aucun subside et tout le personnel est bénévole). Il s'agit d'apprendre aux enfants le français dont ils auront besoin à l'école primaire. Voici une photo des travaux de dallage et de carrelage dans le pourtour de l'école et dans la cour de récréation.

La présidente de l'école, Anne-Marie Sow, nous a écrit récemment :

« Grâce à votre générosité, chaque rire d'enfant résonne un peu plus fort, chaque rêve prend une couleur plus vive, et chaque journée d'apprentissage du français devient une aventure pleine de possibilités. La lumière de votre équipe rayonne comme un phare d'espoir.

Merci pour votre dévouement infatigable, votre empathie inébranlable et votre amour incommensurable envers les enfants démunis. »



2. ARADES

EN 2023, nous avons continué à diffuser nos produits écologiques auprès des réfugiés climatiques de St Louis : - 10 cuisinières solaires que **Palette** a construites et diffusées, en collaboration avec Arades qui assure la formation à une utilisation optimale ;

- Un séchoir solaire a été financé et est en cours d'installation ;

- 30 paniers thermiques sont en attente d'être finalisés du fait d'une pénurie de kapok au Sénégal (nous avons envisagé une autre option avec la graisse de laine).

Notre association a versé à **Arades 4'100** et à **Palette 1'150 €**.

3. EPI – EDUCATION, PREVENTION ET INFORMATION

La Dre Isabelle La Cour, gynécologue, en collaboration avec Mme Sow, professeur d'économie familiale, a débuté des séances (par zoom) de sensibilisation aux relations entre hommes et femmes auprès de cinq enseignants qui, à leur tour, vont pouvoir informer les jeunes des collèges et lycées. Plus d'infos dans une prochaine Lettre Trimestrielle.

3. NOUVELLES DU SENEGAL

3.1 En Afrique, où en est-on avec le reboisement comme solution au changement climatique ? Avec une population de 1,4 milliard d'habitants, et une superficie de plus de 30 millions de km² ainsi qu'une couverture de 6% de la surface de la terre, l'Afrique est la région la plus vulnérable au changement climatique. Les phénomènes météorologiques extrêmes dégradent les sols et accélèrent l'avancée du désert, avec 319 millions d'hectares menacés de désertification selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Mais alors, planter des arbres permet-il véritablement de lutter contre le réchauffement climatique ?

En Afrique, la dégradation des sols touche 74% des personnes en situation de pauvreté. Cette conséquence du changement climatique occasionne, par ailleurs, la perte annuelle de 12 millions d'hectares de terres, des suites de la désertification, soit l'équivalent de 23 hectares par minute. La FAO ajoute que 319 millions d'hectares de terres sont menacés de désertification sur le continent. Le Sahara couvre 8,5 millions km², soit 30% de la surface totale du continent.

Le reboisement apparaît comme l'une des solutions les plus sollicitées. Selon les experts, le fait de planter des arbres protège généralement le sol et l'aide à conserver durablement ses eaux. Il n'y a pas que le sol qui bénéficiera des avantages de la végétation, le bétail profitera également des herbes qui résultent de cette végétation. Aussi et surtout, des études démontrent que la photosynthèse pratiquée par les feuilles des arbres permet de stocker le CO₂ atmosphérique, contribuant ainsi à la diminution des gaz à effet de serre (GES).

Le Sénégal plante 20 millions d'arbres en un an

Pour lutter contre le changement climatique et ses différents corollaires que sont la déforestation, la désertification et autres, les États africains mettent en œuvre des plans de reboisement. Et le Sénégal fait partie des bons élèves dans ce domaine. En septembre 2020, ce pays a lancé une nouvelle opération spéciale de reboisement qui a permis de planter près **de 20 millions d'arbres à travers le pays**. L'opération consistait à mettre gratuitement à la disposition des populations rurales, des plants de baobabs ou des caïllédrats qui résistent mieux aux sols pauvres. Il revenait par la suite aux habitants d'en prendre soin. Cette opération a contribué à la réduction du nombre d'hectares de forêt perdus chaque année, de 80 000 à 40 000 hectares en moins de dix ans.

Extraits de l'article de Boris Ngounou, publié par AFRIK 21, le 12 décembre 2023



Les plus grands arbres constituent une barrière contre le mauvais temps et les animaux sauvages (photo extraite de *Ecosia.org* – voir aussi *fr.onamission.world (Sénégal)* et Planet Teranga (Le Sénégal))

A VOIR : Exposition de l'artiste-peintre nigérian J. Uwadinma, Galerie Les Arts du Soleil, 20 pl. du Marché, Carouge/Ge. Jusqu'au 18 février.

Lilo Bannelier, Brit de Chassey, Geneviève Chardon, Fanny Kuakivi,, Claire Lelogeais, Liliane Mally, Geneviève Mulvey, Catherine Place, Christian Robert, John Sykes

29 janvier 2024